



LE CHANT GRÉGORIEN EST D'ABORD ET AVANT TOUT UNE PRIÈRE

A travers le charme des sons, le chant grégorien dit autre chose que les musiques religieuses, même respectables. Ce n'est pas une musique affectée extrinsèquement d'un caractère religieux, c'est une prière, d'abord et avant tout ; une prière née dans les profondeurs de l'âme chrétienne, de l'âme où réside la foi et où la charité brûle.

Il existe beaucoup de messes composées par divers musiciens, qui sont de la belle musique, et l'on peut dire que c'est de la musique religieuse, car elle a un caractère religieux. Mais le grégorien n'est pas une « musique religieuse » parmi d'autres, c'est, selon l'heureuse formule de dom Gajard ¹, une « prière chantée ». Voilà toute la différence.

L'âme qui chante cette prière, ou qui l'écoute chanter en esprit de foi est tout le contraire de l'esthète. Celui qui consent à accorder son âme au mystère du plain-chant, celui-là atteint le but pour lequel il a été conçu. Car le grégorien a pour vocation de nous ouvrir les portes et de nous emmener dans ce royaume dont Notre-Seigneur nous parle dans l'Évangile et qui est le royaume de la grâce.

Le chant grégorien apprend à prier

Avant tout, ce chant est essentiellement *prière*. Il est vraiment un chant « consacré »², parce qu'il doit servir uniquement au culte. Sa fin première, en effet, est le « sacrifice de louange » de l'Église. Étant adressé à Dieu et fait pour lui, il nous place d'emblée devant lui dans l'attitude de la prière. Ce chant nous tourne vers les réalités surnaturelles et divines. Il apprend à l'homme le sens du sacré, de la grandeur de Dieu. Il lui apprend à prier, à contempler Dieu, à le louer. Il nous fait trouver Dieu,

(1) Qui fut longtemps le maître de chœur de Solesmes, et dirigea des enregistrements réputés.

(2) Dom Joseph Gajard : *La vérité du chant grégorien*, in *Revue grégorienne*, 1949.

pour lui parler cœur à cœur. Ses mélodies nous introduisent tout de suite dans un climat surnaturel.

La plupart des pièces grégoriennes sont courtes, mais elles sont capables d'imposer immédiatement une attitude de foi, d'admiration, de confiance, d'adhésion à Dieu et à sa volonté, elles savent nous faire atteindre Dieu directement. Elles conduisent à la contemplation des mystères qu'elles nous font revivre. En effet, la vertu essentielle de notre chant, c'est d'être capable de porter et de maintenir notre regard (autant qu'il est possible ici-bas) sur quelque chose de parfaitement pur, ce Dieu qui habite une lumière inaccessible. Ce chant est transparent au spirituel,

il reflète un autre monde, il dit ce que nulle autre musique ne dit : il parle à l'âme de l'invisible, des mystères divins. Il nous introduit dans le mystère, le sacré, il nous ouvre aux plus hautes réalités spirituelles. C'est un art imprégné de surnaturel.

Le chant grégorien aide et favorise ainsi le recueillement, la contemplation, il en inspire le goût.³ Il s'adresse à ce qu'il y a de plus profond dans l'âme. C'est pourquoi il attire les âmes éprises de beauté et de sacré. Il porte en lui une grâce propre qui est de nous introduire d'une façon unique au cœur du mystère, dans la contemplation.

Ordonné d'abord à la louange de Dieu, il est également un admirable facteur de vie intérieure. Il transforme l'âme qui se livre à sa divine influence. En un tel chant, la musique est instrument de vie, de vie surnaturelle. Ici, comme l'expliquait dom Gajard, « ce sont les actes mêmes par lesquels nous louons Dieu qui nous sanctifient »⁴. Ce chant est un véhicule de la grâce, c'est pourquoi on peut l'appeler un sacramental, et même un puissant sacramental. Par son moyen, l'Eglise



Wolfgang Seifen a composé une messe pour les 80 ans du pape Benoît XVI. La dernière messe dédiée à un pape remonte au XVI^e siècle quand Giovanni Pierluigi da Palestrina composa la Messe du pape Marcel (1555).

(3) Cf. P.-D. Delalande, O.P. : *La valeur théologique et contemplative du chant grégorien*, in *Revue grégorienne*, 1949.

(4) Dom Joseph Gajard, art. cit. *La vérité du chant grégorien*.

procure à nos âmes une sanctification certaine. Oui, le chant grégorien est un moyen de sanctification.

Cela nous montre qu'il a été sûrement composé, non seulement par de grands artistes, des artistes de génie, mais par des hommes remplis d'une lumière surnaturelle, de grands contemplatifs, qui puisaient leur inspiration dans un contact étroit avec Dieu et vivaient intensément de Dieu. Cette musique est née de la prière, de la contemplation, et elle nourrit la contemplation.

Auguste Le Guennant avait raison de définir le grégorien « l'oraison qui s'est faite musique »⁵. Vraiment, tout comme on le disait des tableaux peints par Fra Angelico, il semblerait que certaines mélodies ont été composées à genoux.

C'est dans ce même esprit de prière que ce chant doit être écouté ou chanté, comme le disait le pape Pie XII : « *Puisque la voix de celui qui prie redit les chants composés sous l'inspiration du Saint-Esprit, où se trouve exprimée et mise en relief la souveraine grandeur de Dieu, il faut que le mouvement intérieur de notre esprit l'accompagne, en sorte que nous fassions nôtres ces mêmes sentiments. "Quand nous psalmodions, soyons tels que notre esprit s'accorde avec notre voix" (Règle de saint Benoît)*⁶. Il ne s'agit donc pas d'une récitation ou

*d'un chant qui toucherait uniquement les oreilles ; ce dont il s'agit, c'est avant tout l'élévation de notre esprit et de notre âme vers Dieu. »*⁷

Origines du chant grégorien

Nous venons d'évoquer les compositeurs de ce chant : dire ici un mot de son histoire serait utile à notre sujet.

Conformément à ce qui se faisait dès l'Ancien Testament, l'usage du chant liturgique dans l'Eglise remonte au tout début. Dans une célèbre lettre à l'empereur Trajan, Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, décrit les chrétiens « se réunissant habituellement à jour fixe [le dimanche], avant l'aube, pour chanter entre eux un chant au Christ comme à un Dieu ». Les chrétiens sont ainsi définis comme ceux qui chantent les louanges du Christ.

De quand date le chant grégorien ? Dans les livres de chant que nous avons, la date de composition des pièces des kyriales (c'est-à-dire *Kyrie, Gloria, Sanctus, Agnus Dei*) est indiquée, par exemple XI^{ème} ou XII^{ème} siècle. Mais pour les pièces propres

(5) A. Le Guennant était le directeur de l'Institut grégorien de Paris.

(6) Chapitre XIX. Saint Augustin disait déjà : « *Que notre esprit soit en accord avec notre voix.* »

(7) Encyclique *Mediator Dei*.

des messes, rien n'est indiqué. Pourquoi cela ? La date de composition indiquée pour chaque pièce est celle des plus anciens manuscrits connus où on la trouve ; mais les pièces propres à chaque messe se trouvent toutes sur tous les plus anciens manuscrits que nous ayons, qui remontent au IX^{ème} siècle. Avant cette date il n'y avait pas de manuscrits, car on chantait par cœur. Les pièces du propre existaient donc déjà au IX^{ème} siècle, dans l'empire de Charlemagne, comme nous les chantons maintenant.

En fait, le chant grégorien est encore antérieur à cela. C'est saint Grégoire le Grand (pape de 590 à 604) qui lui laissa son nom. Ce n'est pas que ce chant fût son œuvre ; mais il joua un rôle très important dans la



Saint Grégoire (pape de 590 à 604)

refonte du répertoire liturgique. « Il recueillit avec soin et disposa sagement tout ce que les anciens nous avaient légué »⁸. Son œuvre fut donc de rassembler et d'ordonner « le trésor des mélodies sacrées, héritage et souvenir des Pères. »⁹

« Du point de vue liturgique et musical, la période créatrice s'étend du V^{ème} au VII^{ème} siècle ; au VIII^{ème} siècle elle est close »¹⁰. C'est Charlemagne qui étendit ce chant à tout son empire : « La liturgie romaine et le chant romain entrèrent en Gaule franque sous Pépin en 754 et furent imposés par Charlemagne à tout l'Empire. »¹¹ La perfection de ce chant était alors telle, l'œuvre était si équilibrée et si une en sa diversité, que personne ne s'avisa désormais de la retoucher. Ce chant devint le langage liturgique de tout le Moyen-Age chrétien.

Le plain-chant n'a pas été créé de toute pièce ; ce n'est pas une construction sortie un beau jour, comme

(8) Pie XII : Encyclique *Musicae sacrae disciplina*.

(9) Pie XI : Constitution apostolique *Divini cultus*.

(10) R.P. Delalande O.P. dans l'*Initiation théologique* (Cerf, 1949).

(11) Dom Froger (moine de Solesmes) : *Origine, histoire et restitution du chant grégorien*, dans la revue *Musique et liturgie*, février 1951.

l'espéranto, d'un cerveau d'intellectuel. Ses origines restent mystérieuses, mais les musicologues pensent qu'il a pris et utilisé les litanies de la liturgie synagogale, les modes de la musique grecque, les vieux chants celtes, gaulois ou romains. Avec ces divers éléments, il a été formé et modelé lentement, par des hommes qui lui ont donné sa marque propre : ces hommes, ce sont les chrétiens. Lorsque ces hommes ont reçu la révélation qu'ils étaient rachetés, réintroduits dans la famille de Dieu, devenus par la grâce les frères des anges et les concitoyens des saints, leur chant avait quelque chose de neuf à exprimer, qui n'avait jamais été exprimé auparavant.

On inventera toujours des chants de marches et des chansons d'amour et de peine, des chants qui expriment la joie ou l'âme nationale, du moins nous avons su le faire jadis, témoins nos admirables chansons populaires. Mais il y a une chose dont les chants de la terre ne nous parlent pas, c'est de la Beauté et la Bonté absolues, c'est de Dieu. Si l'âme illuminée par la foi connaît et savoure le mystère de son élévation à l'ordre surnaturel, alors son chant ne ressemble à aucun autre. Le grégorien ne ressemble à aucun des chants qu'il a pourtant utilisés. L'âme et la sensibilité chrétiennes les ont transformés, elles les ont transfigurés, pour leur faire dire des choses qu'ils n'avaient jamais dites et leur

faire servir un dessein qui dépasse l'ordre naturel.¹²

A part un petit nombre d'exceptions, ces mélodies sont anonymes. Les noms de ces compositeurs ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Peut-être faut-il y voir une intention de la Providence qui, voulant doter l'Eglise d'un chant bien à elle, a dissimulé son origine sous l'anonymat ? Ainsi les mélodies ne sont pas de tel ou tel homme, elles appartiennent à l'Eglise. Camille Bellaigue écrivait à ce propos : « *Tout ce qu'elles reçurent des hommes, ne fût-ce qu'un nom, a péri, elles n'ont gardé que ce qui vient de Dieu* ».

La prière de l'Eglise

A notre propre prière, le chant grégorien ajoute l'efficacité spirituelle de la prière de l'Eglise, puisqu'il s'agit ici non pas de la prière d'un particulier ou d'une petite communauté, mais d'un acte de toute l'Eglise, de la « société de la louange divine » (comme la définissait dom Guéranger), autrement dit de l'Eglise sainte, du Corps mystique du Christ, avec lui à sa tête, qui présente personnellement au Père cette supplication.

(12) Cette idée a été développée par dom Gérard Calvet, dans une conférence prononcée le 5 juin 1971 à Versailles, à l'occasion du 6^{ème} congrès *Una voce*.

L'Eglise, et elle seule, a le secret de la prière, et sait comment se tenir devant Dieu. Elle traduit en ces chants ce dont elle seule possède le secret. Elle-même prie le Père, prie le Christ son divin Epoux, à travers ces textes et ces mélodies. Nos mélodies sont *son* chant. Elles expriment les sentiments avec lesquels elle rend son culte au Père, à travers le Christ son divin Epoux. Car la liturgie n'est rien d'autre que la piété de l'Epouse du Christ qui s'unit à son Epoux. Cette voix que nous entendons, c'est la voix de l'Epouse qui nous révèle quelque chose de son mystère le plus profond. Et notre prière vient se fondre dans la sienne. A travers les prières chantées de la liturgie, l'âme de l'Eglise passe en nous, et cette âme n'est autre que l'Esprit-Saint, qui l'assiste toujours et qui a inspiré ces chants.



Puisqu'ils étaient devenus par la grâce les frères des anges et les concitoyens des saints, le chant des chrétiens avait quelque chose de neuf à exprimer, qui n'avait jamais été exprimé auparavant.

(Les anges musiciens, Van Eyck, Gand)

Ainsi se forme, jour après jour, fête après fête, chant après chant, ce « *sensus Ecclesiae* » que chaque chrétien peut acquérir presque automatiquement à travers la prière solennelle. L'Eglise nous fait chanter comme elle croit, comme elle espère, comme elle aime. Le chrétien qui entre dans cette prière officielle et s'y associe, peut, avec la certitude d'être entendu, faire sienne la demande liturgique : « *Ne regardez pas mes péchés, mais la foi de votre Eglise* ».

C'est pourquoi l'Eglise a reconnu dans le grégorien son chant propre. Elle l'a tellement reconnu pour sien que l'on pourrait même dire qu'il est devenu connaturel à l'Eglise latine : quand l'Eglise chante, elle s'exprime par le grégorien, que dom Gajard appelle « le chant de l'Eglise en prière », ou « la prière chantée de l'Eglise »¹³.

Dès lors, il n'y a pas à s'étonner de la beauté de ce chant : la beauté de l'Eglise elle-même ne pouvait nécessairement produire que de la beauté : puisqu'elle est l'Epouse du Christ, sa musique est un chant digne et d'une telle Epouse et d'un tel Epoux. Le grégorien est ici-bas l'anticipation du chant qu'exécute durant l'éternité la Jérusalem céleste.

ABBÉ HERVÉ GRESLAND

(13) *Revue grégorienne*, 1949, p. 10.